



ÉCOHAIR LE GUIDE




LES BONS GESTES
POUR MAÎTRISER
SES CONSOMMATIONS



ÉCOHAIR

LE GUIDE



PRÉFACE	3
RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS	4
1. ACCUEIL	6
ÉCLAIRAGE	7
INFORMATIQUE	7
2. ESPACE SHAMPOOING	10
EAU CHAUDE SANITAIRE	12
CHAUFFAGE	13
3. ESPACE COUPE	16
MATÉRIEL DE COIFFURE	17
ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL	17
DÉCHETS	20
CLIMATISATION	21
4. PRÉPARATION DE PRODUITS	22
ÉCLAIRAGE	23
GESTION DÉCHETS	23
5. LOCAL TECHNIQUE	24
EAU	25
MATÉRIEL	25
6. LOCAL DU PERSONNEL	28
ÉCLAIRAGE	29
ÉLECTRO	29
AIDES ET INCITANTS	30
FACILITATEURS URE	33
ÉCOHAIR	34





PRÉFACE

Empreinte énergétique, éco-conception, responsabilité sociétale des entreprises... sont autant de notions liées à l'écologie qui ont le vent en poupe et dont toute entreprise doit tenir compte dans le contexte économique actuel.

Aujourd'hui, écologie va de pair avec économie mais pas seulement...

Étant donné le nombre important de salons de coiffure en Belgique, 1 pour 450 habitants, la maîtrise des coûts énergétiques prend de plus en plus d'ampleur pour pérenniser son entreprise. Le coiffeur doit inévitablement s'inscrire dans une philosophie d'économie d'énergie, de tri des déchets et de leur valorisation dans le respect de l'environnement.

Ce faisant, en plus d'utiliser des produits écologiques, réaménager son salon en y intégrant l'écologie est aussi une manière de se différencier vis-à-vis de notre clientèle qui n'a que l'embarras du choix. Nous sommes convaincus qu'agir dans ce sens contribue à l'objectif permanent de tout coiffeur proactif : l'amélioration constante de la qualité du service.

Dans notre métier en évolution permanente, cette qualité du service passe aussi par le bien-être et la santé de tous.

A cet égard, soulignons la convention collective de travail du 25 janvier 2012 portant sur la prévention des risques pour la santé en coiffure qui s'inscrit dans le cadre de directives européennes. Afin de diffuser les principales recommandations

et exigences de cette convention, le secteur a notamment conçu une affiche « salon idéal » reprenant celles-ci de façon claire, synthétique et illustrée.

Relevons également l'organisation conjointe avec l'UCM de conférences thématiques ainsi que le développement de nombreux autres outils autour du bien-être et de l'environnement réalisés par le secteur.

La présente brochure, consacrée aux bons gestes pour maîtriser ses consommations se veut concrète : chaque espace clé d'un salon de coiffure est passé au peigne fin, appuyé par des conseils et astuces.

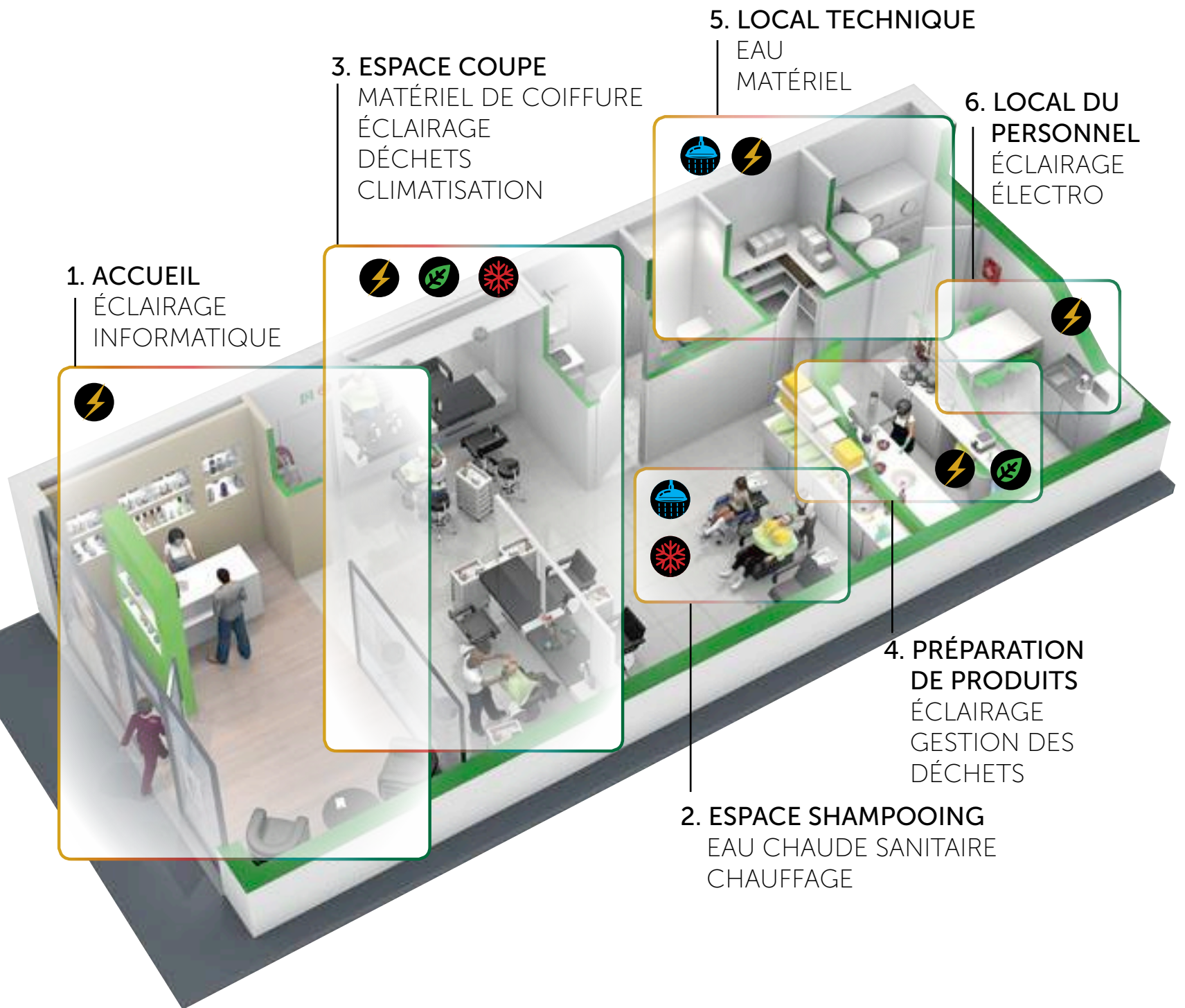
Les aides et incitants financiers pour améliorer l'efficacité énergétique y sont également abordés.

Maîtriser ses coûts énergétiques, au-delà de réaliser des économies et de poser un geste fort en faveur de l'environnement est surtout une opportunité de développement et un argument de poids pour répondre aux attentes de notre clientèle de plus en plus sensible et avertie en matière de santé et de respect de l'environnement.

Nous ne pouvons qu'encourager les initiatives prises dans ce sens : c'est plus que dans « l'hair » du temps !

Jean-Luc DUMONT,
Président de Coiffure.org by UBK/UCB
www.coiffure.org

RÉPARTITION DES



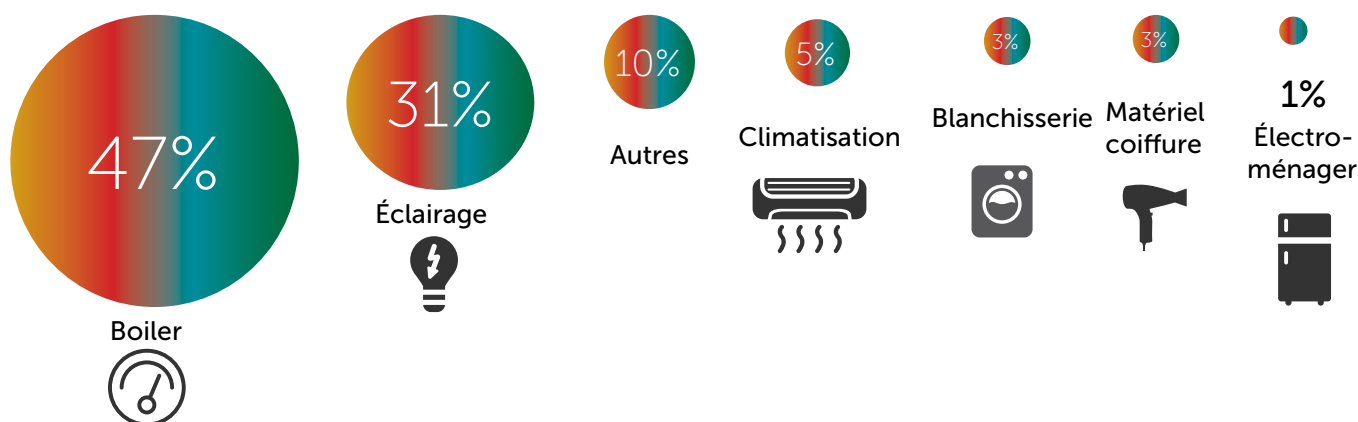
➔ Affiche «Prévention des risques pour la santé dans le secteur de la coiffure»: www.coiffure.org

S CONSOMMATIONS

Pour assurer un service de qualité, un salon de coiffure doit avoir recours à de multiples équipements et outils souvent très énergivores. De par ces postes de consommation, les charges liées aux consommations sont de plus en plus pesantes sur la rentabilité de leur activité.

Selon une enquête réalisée en 2013, un coiffeur consomme en moyenne un peu plus de 25.000 kilowatt-heures (kWh) d'électricité par an pour assurer le bon fonctionnement de son salon. À titre de comparaison, une famille moyenne en Wallonie consomme moins de 5.000 kWh sur la même période.

Le boiler électrique et l'éclairage représentent de loin les deux consommateurs principaux. À la lecture des moyennes de consommations, optimiser ces systèmes prend tout son sens. Heureusement, solutions techniques et bonnes pratiques existent et permettent de réaliser des économies substantielles sur ces impératifs de fonctionnement.



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS POUR UN SALON AVEC BOILER ELECTRIQUE

Les consommations liées au chauffage sont, proportionnellement à d'autres activités de service, assez faibles dans le secteur de la coiffure. L'apport calorifique de nombreux équipements professionnels (casque, sèche-cheveux,...) explique ce phénomène. Il n'en reste pas moins que des systèmes de chauffage performants et l'isolation des bâtiments, étant donné les coûts des combustibles, sont plus que jamais d'actualité.

Autre poste conséquent de consommations: **l'eau chaude sanitaire (ECS)**. En moyenne, un coiffeur utilise 95m³ d'eau tiède par bac à shampooing par an pour son activité. Cet important volume, l'équivalent de plus de 2.000 douches, n'est pas non plus sans conséquence économique et environnementale. Porter une réflexion sur ses équipements et ses pratiques peut aussi représenter une mine d'économies.

Dernier flux important au sein d'un salon de coiffure: **les déchets**. Allant du plus banal à des substances à manipuler avec précaution, une gestion optimale des déchets reste une des priorités pour tout coiffeur sérieux.

Pour permettre une mise en pratique aisée des conseils et outils proposés dans ce guide et ses extensions en ligne, un découpage par espace de travail a été privilégié. Ainsi, pour chacun d'entre eux, les principaux flux et leurs impacts sont évalués et suivis à chaque fois de conseils, de pistes de solutions et de liens utiles permettant aisément de mettre en place des améliorations adaptées à chaque salon.

Bonne lecture!

Et vous?
Comparez vos
consommations.
Surfez sur
www.ecohair.be



ACCUEIL

- ÉCLAIRAGE
- INFORMATIQUE



Donner une bonne impression du salon dès l'arrivée du client est très important.

L'enseigne, la vitrine et l'accueil sont donc des espaces où le client doit se sentir à l'aise. Par ailleurs, un client qui patiente aura tout le loisir d'observer votre salon, c'est une belle opportunité de lui montrer que des initiatives sont mises en place pour respecter l'environnement.





ÉCLAIRAGE

Pour la clientèle, il est indispensable que la vitrine du salon de coiffure soit bien visible ne serait-ce que pour indiquer que le salon est ouvert.

Dans l'espace d'attente, le client patientera plus difficilement si sa vision est gênée par la présence d'ombres, d'éblouissements ou s'il ressent des difficultés à lire les revues et autres livres mis à disposition. Un tel inconfort peut, même inconsciemment, détourner les clients.

Afin d'éviter des consommations électriques inutiles, l'installation d'une minuterie pour couper l'enseigne lumineuse et la vitrine pendant les heures de nuit et/ou de fermeture est très vite rentabilisée. Très simple d'installation, ce petit outil se place au niveau du compteur, se programme une fois et puis s'oublie.

S'il y a un bon apport de lumière naturelle dans une partie du salon, le recours à une sonde crépusculaire qui adapte l'intensité de l'éclairage en fonction de la lumière extérieure permet également de faire de précieuses économies d'énergie.



ADMINISTRATION, MUSIQUE ET TELEVISION

Aujourd'hui, l'activité quotidienne d'un salon de coiffure nécessite l'utilisation régulière de matériel informatique et d'outils de communication. Réservations en ligne, présence sur les réseaux sociaux, site internet,... en sont quelques exemples courants. De ce fait, le matériel informatique devient un outil certes incontournable mais qui peut représenter une part non négligeable de la consommation électrique.



Conseils généraux pour diminuer les consommations des ordinateurs, télévisions et radios:

- Privilégier le matériel à faible consommation (notamment en veille).
- Débrancher systématiquement les chargeurs inutilisés ; ils dégagent de la chaleur et donc de l'énergie même s'ils ne sont pas reliés à l'appareil correspondant.
- Configurer les ordinateurs afin qu'ils se mettent en mode veille et en mode « Energy Star » après un temps d'inutilisation déterminé.
- Débrancher complètement les ordinateurs, les écrans ou tout autre appareil. Même en veille, ils consomment de l'énergie. Pour se faciliter la vie, il suffit de relier les divers appareils à un bloc multiprises muni d'un interrupteur. Un simple « clic » en fin de journée garantit une coupure et évite des consommations en veille ou cachées.
- Privilégier les ordinateurs portables plutôt que les postes fixes.
- Sensibiliser les utilisateurs pour qu'ils éteignent les imprimantes/photocopieuses après utilisation ou installer une minuterie sur l'alimentation.
- Favoriser les écrans LCD (à cristaux liquides) ou basés sur une technologie LED plutôt que les CRT (à tube cathodique) bien plus énergivores.
- Quand son usage n'est plus requis, éteindre la chaîne hifi (radio,...) et débrancher le système son correspondant.



ENERGY STAR a développé un ensemble de comparateurs d'efficacité de consommateurs électriques : de l'ordinateur au boiler électrique en passant par les ampoules, le son, l'image et bien d'autres postes encore.

Le site propose en quelques clics un comparatif très détaillé entre différents produits. A consulter absolument avant de choisir son équipement.

www.energystar.gov/products/certified-products

- ➔ Ordinateurs : <http://www.energystar.gov/productfinder/product/certified-computers/results>
- ➔ Télévision : <http://www.energystar.gov/productfinder/product/certified-televisions/results>
- ➔ Audio/vidéo : <http://www.energystar.gov/productfinder/product/certified-audio-video/results>

ESPACE SHAMPOOING

- EAU CHAUDE SANITAIRE
- CHAUFFAGE



La consommation d'eau et l'énergie nécessaire pour la chauffer représentent des postes de coûts non négligeables pour un salon de coiffure.

Utiliser des équipements performants et privilégier les bonnes pratiques permettent de diminuer de manière drastique les charges liées à ce poste.



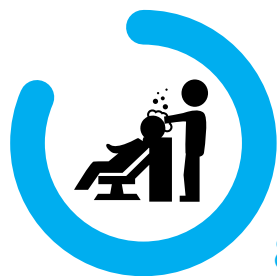
EAU

En moyenne, 18 litres d'eau tiède sont utilisés pour réaliser un shampoing et 36 litres pour rincer une coloration. A la vue de ces chiffres, on comprend mieux pourquoi, en moyenne, la consommation annuelle d'eau par bac à shampoing avoisine les 95 m³. Consommations auxquelles il faut encore ajouter près de 20 m³ par bac pour des usages essentiels comme le nettoyage, l'alimentation des wc et les activités connexes.

Prix de l'eau en hausse et économie potentielle

- Selon les régions, le m³ d'eau est facturé de 3,5 euros à 5 euros.
- Avec une consommation moyenne de 114 m³ par bac à shampoing par an, c'est donc un coût compris entre 420 à 600 euros par bac qu'il faudra déboursier pour payer la facture de régularisation.
- Faire la chasse aux gaspillages. Ne pas laisser couler l'eau quand ce n'est pas nécessaire.
- Faire la chasse aux fuites aussi. Un robinet qui coule goutte à goutte augmente au minimum la consommation d'eau de 2 m³ (2.000 litres) par an. Or, bien souvent, il ne s'agit que d'un joint d'étanchéité défectueux.
- Relever l'index à fréquence régulière afin de constater d'éventuelles anomalies.
- Utiliser des mitigeurs. Généralisés en salon de coiffure, les mitigeurs permettent de faire des économies d'eau et d'énergie en délivrant quasi directement une eau à la température souhaitée.





80% DE L'EAU
CONSOMMÉE DANS UN
SALON DE COIFFURE SE SITUE
AUX BACS À SHAMPOOING.

Mousseurs

Un mousseur aérateur est une petite pièce à fixer sur la sortie d'eau du robinet. Sous pression, il mélange air et eau. Le débit reste le même mais une économie d'eau est réalisée tout en conservant le même confort d'utilisation et un pouvoir mouillant identique. Avec ce système, vous pouvez réduire votre consommation de 40 à 60%.

LEVER LE PIED !

Les systèmes de contrôle de débit d'eau via le pied permettent aussi de réaliser des économies d'eau.



EAU CHAUDE SANITAIRE

Dans les salons de coiffure, la fourniture en eau chaude sanitaire est généralement assurée par des boilers électriques ou, plus rarement, via la chaudière.

Le rapport Rendement/Economie incite maintenant de plus en plus d'utilisateurs à préférer les installations avec boiler électrique équipé d'une pompe à chaleur leur fournissant une énergie gratuite (car son alimentation est en grande partie l'air extérieur). Les bénéfices estimés avec de telles installations, sont de l'ordre de +/- 50% sur une installation à alimentation « classique ».

Néanmoins, si la question de l'approvisionnement est importante, d'autres paramètres peuvent être maîtrisés, quel que soit l'appareil de fourniture d'eau chaude sanitaire, et ainsi engendrer économies et confort d'utilisation :

- Programmer les périodes de recharge du boiler en heures creuses et en fin de nuit pour éviter de recharger inutilement toute la nuit. Penser aussi à empêcher la recharge durant les nuits précédant les jours de fermeture.
- Isoler les conduites, et tout particulièrement la boucle de circulation, s'avère être une action très rapidement rentable. Alimentée à une température d'environ 60°C, la boucle peut rapidement soit générer des surchauffes, si elle passe dans des faux-plafonds par exemple ; soit subir des déperditions énergétiques importantes dans des endroits non chauffés. Et ce d'autant plus que la source en ECS se trouve éloignée de la demande. Calorifuger ces conduites est un geste simple, facile et économique.





- L'isolation des conduites doit aussi s'appliquer aux vannes, et coudes, endroits de déperdition thermique par excellence.
- Le ballon d'eau chaude, à considérer comme une grosse bouteille thermos, doit être réalimenté le moins souvent possible. Il est dès lors judicieux de prévoir une jaquette d'isolation de 10 cm qui l'enrobe. L'investissement est très rapidement amorti.



CHAUFFAGE

POUR UNE INSTALLATION AVEC CHAUDIÈRE AU MAZOUT:

- Pour rappel, l'entretien d'une chaudière au mazout et son brûleur est obligatoire. En Wallonie, la fréquence de ces entretiens dépend du type de combustible. Pour les combustibles liquides (comme le mazout) elle est annuelle.
- Cet entretien devra être réalisé par un technicien professionnel agréé par la Région wallonne (la liste de ces techniciens agréés se trouve sur www.energie.wallonie.be).
- A l'issue de cette intervention, il sera fourni une fiche d'entretien qui est le document officiel (issue de l'A.R. du 06/01/78). Ce document contient le relevé des différents paramètres mesurés pour calculer le rendement de la chaudière. Il est exprimé en %. Ce pourcentage indique la quotité de combustible consommé qui sert effectivement à chauffer le bâtiment.
- En dessous de 90%, le rendement doit être considéré comme insuffisant et une action d'amélioration est nécessaire aussi bien pour le portefeuille que pour l'environnement. Si suite à l'entretien, le niveau ne dépasse toujours pas ce seuil, le remplacement du brûleur, voire de la chaudière dans son ensemble, peut vite s'avérer un investissement très rentable.
- Afin de garantir une certaine qualité, les chaudières peuvent être labélisées. Pour celles au mazout, cette labélisation se nomme: OPTIMAZ. Elle garantit, entre autres, une grande maîtrise de l'indice de refroidissement des fumées (appelé Bacharach). Il existe aussi la labélisation OPTIMAZ-ELITE qui ne concerne que les chaudières mazout à condensation.





Quelques conseils d'amélioration:

Pour un rendement amélioré, et une consommation maîtrisée, il est recommandé de :

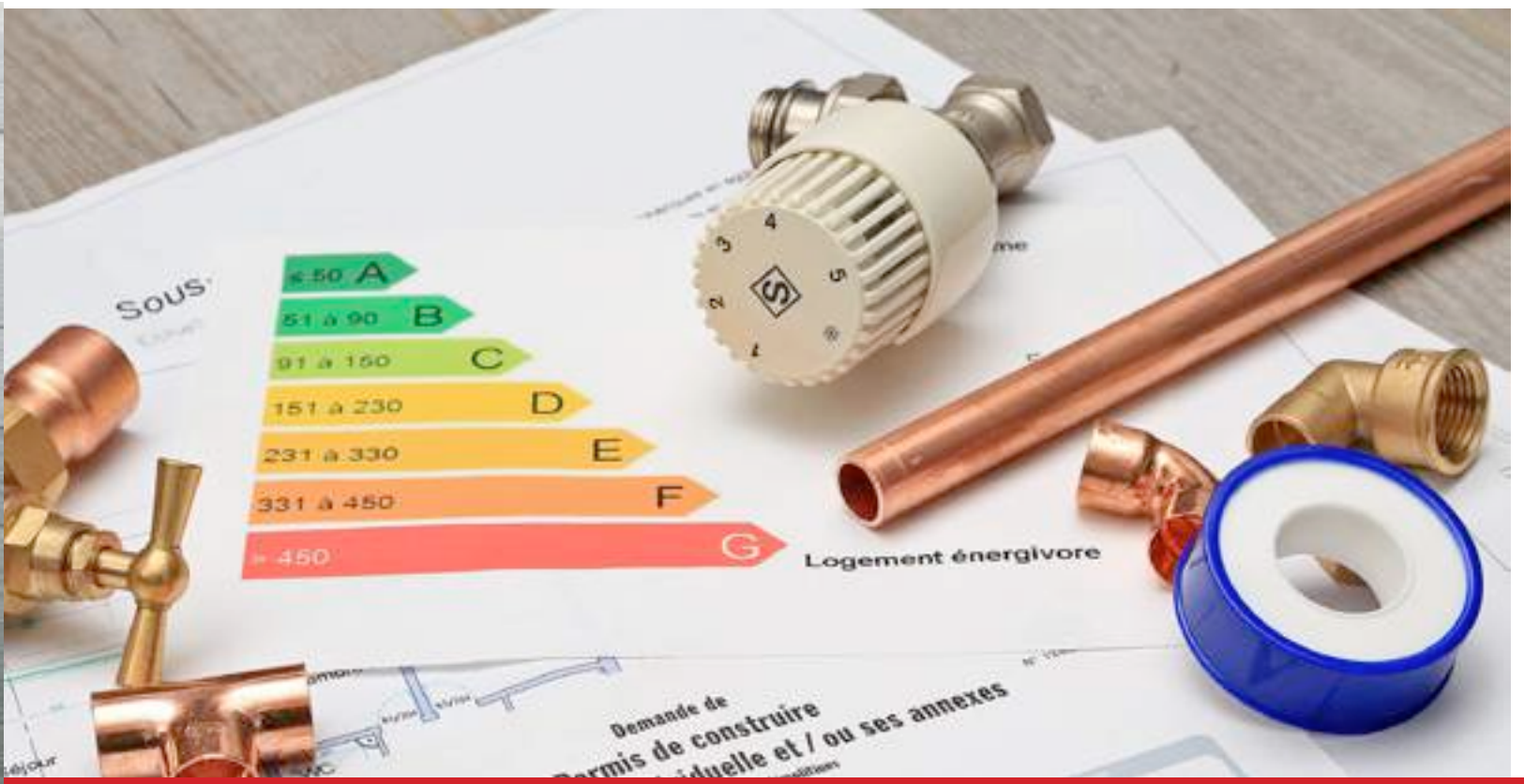
- S'assurer de l'isolation des tuyauteries se trouvant dans un endroit non chauffé.
- Malgré la périodicité des entretiens, assurer la propreté et le dépoussiérage de l'extérieur de la chaudière.
- Lorsque la situation le permet, installer des réflecteurs de chaleur à l'arrière des radiateurs.
- S'assurer des bons réglages de la gestion du système de chauffage, qu'il soit local (par vannes thermostatiques) ou, et c'est préférable, centralisé par le biais d'un programmeur.

POUR UNE INSTALLATION AVEC CHAUDIÈRE GAZ:

L'entretien tous les 3 ans des chaudières pour combustibles gazeux est obligatoire. Celui-ci doit également être réalisé par un technicien agréé, comme pour les chaudières à combustibles liquides.

Cet entretien vérifie que pour différents paramètres, les valeurs se situent dans les normes recommandées. Sont ainsi notamment contrôlés :

- La température des fumées, qui exprime la perte d'énergie par la cheminée.
- La teneur en CO₂ dans les fumées qui doit être inférieure à 12%.
- La teneur en oxygène doit être de l'ordre de 2 à 3%. Si la teneur s'avère plus élevée, cela reflète un problème de combustion.
- Le rendement de la chaudière. Cette valeur peut atteindre 110% dans le cas d'une chau-



dière à condensation alors qu'elle est de l'ordre de 95 à 98% pour les chaudières atmosphériques en bon état.

→ Les émissions de polluant.

Les opportunités de la condensation:

- La chaudière à condensation, grâce à une température de fonctionnement plus basse, a pour avantage d'offrir de meilleurs rendements. Le principe de la condensation vise en effet à récupérer les calories présentes dans les fumées d'évacuation. Grâce au principe de condensation, le système récupère donc un maximum de l'énergie consommée et la réinjecte dans le circuit de chauffe.
- C'est par ce biais que leur rendement, théorique, peut atteindre la valeur de 110%.

Pour ces chaudières, des labélisations existent aussi:

- **HR+** s'adresse à toutes les chaudières au gaz, qu'elles soient standard, basse température ou à condensation (suivant les critères de rendement).
- **HR Top** est réservé aux chaudières à condensation et est encore plus exigeant en termes de rendement.

ESPACE COUPE

- MATÉRIEL DE COIFFURE
- ÉCLAIRAGE
- DÉCHETS
- CLIMATISATION



En règle générale, c'est dans cet espace que clients et coiffeurs passent le plus de temps.

Il est donc essentiel que le confort thermique et visuel soit idéal. Il en va du bien-être, de la santé et de la sécurité de tous: coiffeurs et clients.

Dans ce chapitre, nous porterons également une attention particulière au matériel de coiffure, à l'éclairage, aux déchets et à la climatisation.





MATÉRIEL DE COIFFURE



SÈCHE-CHEVEUX

→ Les grandes marques mettent actuellement sur le marché des sèche-cheveux d'une durée de vie cinq fois supérieure et d'une puissance égale à celle d'un sèche-cheveux traditionnel mais capable d'un séchage plus rapide, avec de notables économies d'énergie.



FERS À LISSER

→ Incontournables pour tout coiffeur, les fers à lisser doivent pouvoir atteindre des températures très élevées pour les cheveux les plus difficiles à lisser ainsi que des petites chaleurs pour les cheveux plus sensibles.

→ Pour des économies d'énergie, les choisir avec thermostats réglables.

→ Pour une réduction de la consommation d'énergie, certaines marques produisent des fers à lisser de 200W de puissance au démarrage, réduite automatiquement à 60W en phase de stabilisation.



FERS À BOUCLER

→ Opter pour une marque proposant des solutions ne dépassant pas les 50W de puissance tout en offrant la possibilité d'une mise à température rapide.



ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL

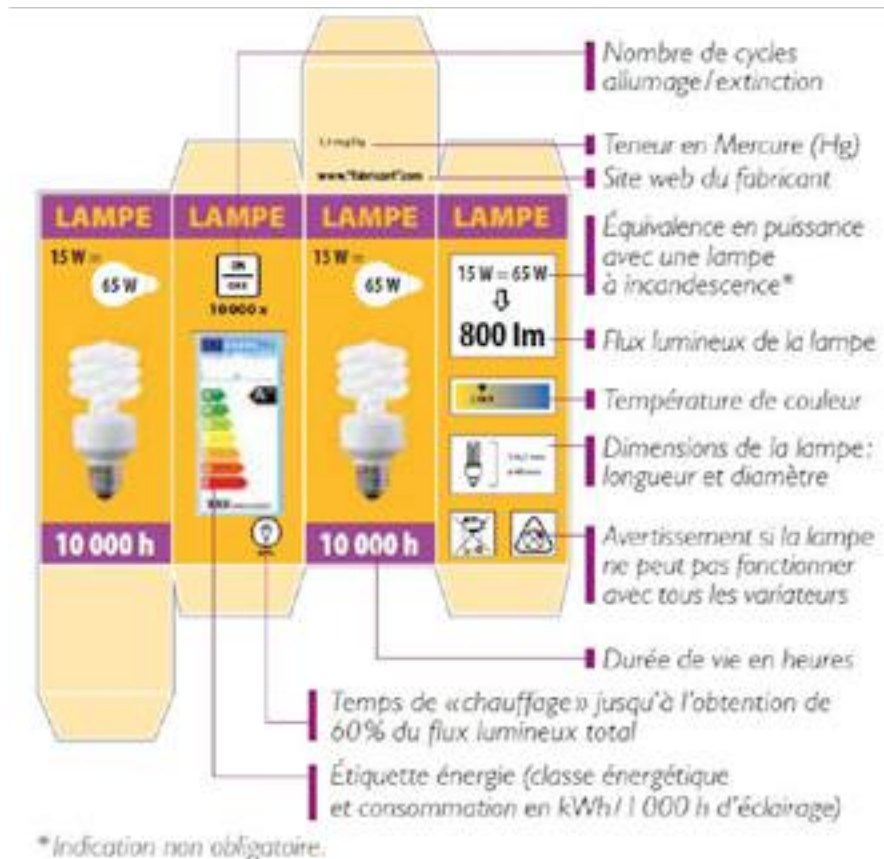
Un éclairage de qualité est un impératif de fonctionnement inhérent au métier de coiffeur. Toutefois, il est bon de savoir qu'à lui seul, il représente en moyenne 40% de la facture électrique d'un salon. Il est donc primordial d'avoir une approche qualitative et économique de cet équipement afin de faire s'accorder qualité de service et compétitivité économique. Heureusement, de nombreux progrès technologiques ont été réalisés ces dernières années dans ce domaine tant du point de vue de la



consommation que de la qualité (confort visuel, esthétique, durée de vie,...). De ce fait, opter pour un éclairage performant est de plus en plus aisé et économique.

Conseils pour améliorer l'installation existante:

- Remplacer les ampoules énergivores par des ampoules offrant le même résultat mais avec une puissance inférieure (ampoules économiques, leds, etc.). Plus chères à l'achat, leur coût est cependant largement compensé par une efficacité supérieure (moins de consommation) ainsi que par une durée de vie bien plus longue (moins de remplacement et de maintenance). De plus, ces ampoules dégagent beaucoup moins de chaleur, ce qui évite de devoir utiliser la climatisation en période de grande chaleur.
- Pour choisir une solution d'éclairage répondant parfaitement aux besoins, les emballages des ampoules reprennent un ensemble de données utiles. Afin de pouvoir les interpréter au mieux, le schéma ci-dessous détaille les différents paramètres et leurs significations :



Source : Association française de l'éclairage





Attention : le remplacement des ampoules énergivores assure une diminution de la consommation d'énergie mais pas forcément une augmentation de l'éclairage. Pour y parvenir, il est préférable de confier cela à un professionnel (voir ci-dessous). Cependant, il est possible d'améliorer l'efficacité de l'éclairage en prêtant attention à l'orientation des luminaires ou à l'efficacité des réflecteurs.

Conseils en cas de rénovation importante de l'éclairage

- Faire appel à des spécialistes. L'éclairage est un domaine très complexe et variable en fonction du salon. Les rénovations proposées seront adaptées aux besoins ainsi qu'à l'infrastructure du salon.
- Profiter des aides régionales pour réaliser un audit et des rénovations.

Coût et réalisation d'une rénovation de l'éclairage

- L'éclairage est un domaine en pleine progression et est spécifique à chaque secteur d'activité. De plus, l'infrastructure du bâtiment et les besoins spécifiques de chaque salon ne permettent pas de proposer une solution standard applicable à tous les coiffeurs.
- Pour la mise en place d'un éclairage efficace et approprié, il est conseillé de faire appel à des spécialistes (auditeurs) pour garantir une solution optimale. Le coût d'une rénovation varie fortement d'un salon à un autre et se trouve dans une fourchette de 50€ à 150€ par mètre carré. L'investissement est rentabilisé sur une durée de 3 à 5 ans au vu de l'économie d'énergie réalisée.

Evaluer la consommation et le potentiel d'économie de l'éclairage: c'est facile!

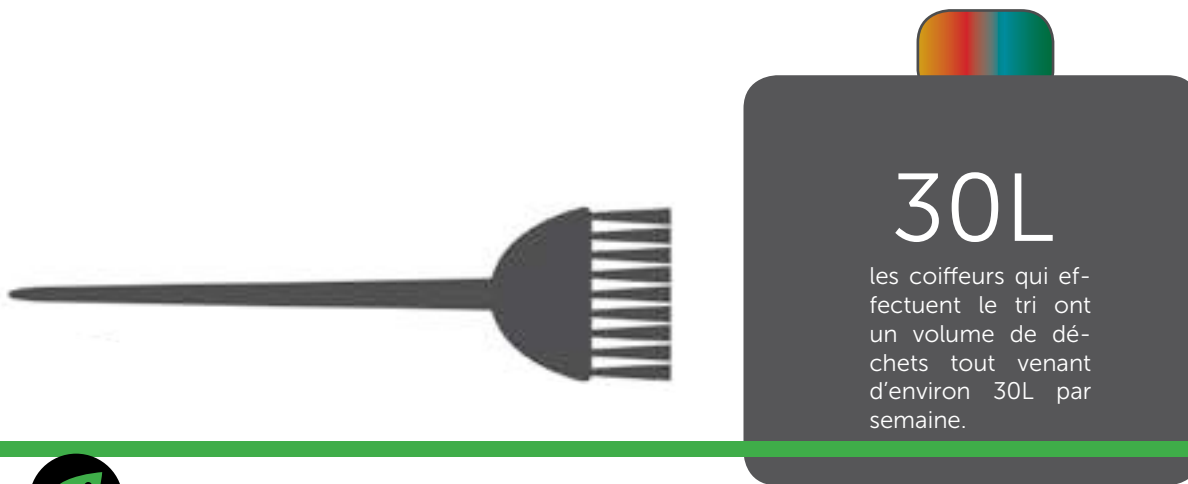
Sur www.eclairage-et-commerce.be. Il suffit d'encoder le nombre, la puissance et le temps d'utilisation des ampoules pour découvrir instantanément leur consommation annuelle. Une idée du potentiel d'économie est également indiquée. Attention qu'il s'agit bien d'une estimation. Pour peaufiner le calcul et opter pour des solutions d'éclairage adaptées au salon, il est préférable de faire appel à un auditeur indépendant.



→ Théorie et pratique sur l'éclairage : www.commerce-eclaire.be

→ Théorie approfondie de l'éclairage: www.energieplus-lesite.be/index.php?id=16810

→ Primes de la Région wallonne : <http://energie.wallonie.be/>



BIEN TRIER LES DÉCHETS

Tout venant, PMC ou dangereux sont les trois types de déchets courants pour un salon de coiffure. Une fois triés, il existe quatre filières pour l'élimination ou le recyclage des déchets: le sac poubelle pour le tout-venant, le sac PMC pour les flacons vides, le ramassage porte à porte pour les papiers et cartons et le parc à conteneurs pour les déchets dangereux.

TRUCS ET ASTUCES POUR DIMINUER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

La meilleure gestion reste encore la prévention des déchets. Dans le métier de la coiffure, la première source de déchets est le suremballage. Quelques conseils pratiques vous permettent aisément de diminuer le volume de vos poubelles et vos frais de gestion de déchets.

1) Utiliser des contenants consignés

→ Les emballages consignés existent en verre ou en plastique. Ils sont repérables grâce aux logos suivants :



2) Préférer les recharges

→ Des systèmes de recharges existent essentiellement pour les cosmétiques et les produits d'entretien. Moins consommateur de matière et souvent de grande contenance, ils se présentent par exemple sous forme de « pochette ». Ils permettent ainsi de réutiliser le flacon d'origine.



3) Sensibiliser les fournisseurs

- Plus le fournisseur emballe les produits qu'il vous livre, plus la poubelle du salon se remplit et la facture déchets risque d'augmenter en conséquence. Il vous revient d'informer votre fournisseur que vous ne désirez pas recevoir les produits commandés suremballés et d'exiger également de ce dernier une reprise des emballages superflus lors de la livraison.
- Les déchets de cheveux doivent être jetés avec le tout-venant (sac poubelle).



AVEC UNE CLIMATISATION:

- Eviter le placement d'émetteurs de chaleur à proximité immédiate des accès extérieurs car dans ce cas, la demande en chaleur y sera constante, entraînant un surplus de consommation. Cela peut aussi impacter la durée de vie de l'installation, un usage abusif causant des détériorations anticipées.
- Veiller à ne jamais faire fonctionner l'installation (en chaud comme en froid) alors qu'une porte ou une fenêtre extérieure est ouverte.
- La méthode de fonctionnement de ce type d'installation étant basée sur une circulation d'air, il est primordial de respecter la périodicité des entretiens, en particulier des filtres. La réglementation oblige au minimum un entretien annuel par un professionnel qualifié.
- Afin de ne pas nuire au confort, il est important de ne pas diriger les appareils de chauffage vers les clients ou le personnel (ex: vers un siège de coiffure).

PRÉPARATION DE PRODUITS

- ÉCLAIRAGE
- GESTION DÉCHETS



**Dans de nombreux salons,
un espace est dédié à la
préparation des colorations.**

Comme pour tout plan de travail, l'éclairage doit respecter certaines normes pour garantir le confort et la qualité du travail. Les solutions retenues doivent aussi prendre en compte la qualité de la lumière afin de garantir que la couleur obtenue soit perçue de manière identique à la lumière du jour.





ÉCLAIRAGE

Afin de s'assurer que le rendu du ton de la coloration choisie soit le plus proche possible de celui à la lumière du jour, il est nécessaire d'utiliser des ampoules qui proposent un indice de rendu des couleurs ou IRC optimal.

Les caractéristiques de l'éclairage d'un salon de coiffure sont:

- L'indice de rendu des couleurs de l'éclairage doit être supérieur à 90. Celui-ci se définit par la capacité d'une source de lumière à restituer les différentes couleurs visibles à l'œil nu sans en modifier les teintes.
- La température de couleur peut varier en fonction de l'ambiance qu'on veut donner au salon. Elle se définit par la couleur apparente de la source de lumière mesurée en Kelvin (K). Certains souhaitent une ambiance chaude (< 3.000 K), comme celle qu'on retrouve dans le salon d'une maison. D'autres préfèrent une ambiance se rapprochant d'une couleur plus froide (> 4.000 K), comme dans le domaine médical. Un mélange de sources lumineuses ayant des températures de couleurs très différentes provoque assurément un inconfort visuel.

Conseil

- Placer au moins une source lumineuse au-dessus de chaque poste de travail. Il est nécessaire de choisir des luminaires qui permettent d'éviter l'éblouissement étant donné que les clients sont amenés à diriger leur regard vers le plafond lors du shampoing par exemple. Les miroirs ont l'avantage de réfléchir la lumière, il ne faut donc pas oublier de les prendre en compte lors de l'orientation des luminaires.



DÉCHETS

La préparation des colorations engendre un certain nombre de déchets qu'il n'est pas toujours évident de trier. Les déchets les plus problématiques sont principalement issus de ces produits. Une attention particulière est donc requise pour ces derniers.



Les flacons, bouteilles et bidons en plastique, de même que les emballages en aluminium usagés ont pour destination la poubelle PMC (sauf si plus de 8 litres de contenance).

Les tubes de coloration et le papier aluminium utilisé pour le méchage doivent être jetés dans la poubelle tout venant.

Attention ! Tout contenant ou emballage reprenant les logos de dangerosité est considéré comme déchet dangereux et doit, de ce fait, être collecté par une société agréée ou être amené au parc à conteneurs, si cela est autorisé.



→ Le tri des déchets en images : www.ecohair.be

LOCAL TECHNIQUE

- EAU
- MATÉRIEL



Pièce généralement petite par la taille, le local technique est néanmoins très important de par les consommations qu'il génère.

Les kilowattheures et litres d'eau s'enchainent tout au long de la journée. Avec quelques gestes simples, il est toutefois possible d'optimiser au plus juste les coûts qui en découlent.





EAU

L'eau de pluie peut être utilisée dans de nombreux cas et la récupérer présente de nombreux avantages. Une fois filtrée, l'eau de pluie peut alimenter en eau la machine à laver, le lave-vaisselle et les robinets par exemple. Le détartrage des robinets, des canalisations et des appareils électroménagers est limité car l'eau de pluie est douce et moins agressive pour la peau. L'investissement dans une citerne et un système de filtration, bien que coûteux à l'achat, offre un retour sur investissement rapide étant donné le coût croissant de l'eau de distribution. Pour les sanitaires, un système de chasse d'eau à double débit permet d'économiser 3 litres d'eau en mode économique.



MACHINE À LAVER

Étant donné le volume de linge utilisé quotidiennement dans un salon de coiffure, s'équiper d'une machine à laver économe en énergie et en eau offre un retour sur investissement rapide. Les informations figurant sur l'étiquette énergétique de chaque appareil fournissent à cet égard de précieux renseignements tels que :

- La classe énergétique comprise entre A+++ et D.
- La consommation d'eau annuelle du lave-linge en litres.
- La classe d'efficacité d'essorage.
- La capacité en kilos.
- Le niveau du bruit en décibels lors du cycle de lavage et d'essorage.



Quelle consommation d'eau pour un lave-linge ?

- Aujourd'hui, un lave-linge consomme en moyenne 50 litres d'eau par cycle de lavage (100 litres, il y a encore quelques années).
- Cette baisse de consommation est le résultat de progrès technologiques, et notamment de la capacité des lave-linge actuels à adapter la consommation d'énergie en fonction du linge et du cycle de lavage.
- Les constructeurs fournissent une information de consommation d'eau pour un cycle de linge en coton à 60°. Les tests sont basés sur la capacité maximale de linge que le lave-linge peut traiter.
- À noter : moins un lave-linge consomme d'eau, moins il a besoin de produit de lessive.
- Préférer laver à 30°.



→ Tout sur le lavage à 30° : www.iprefer30.eu/be

→ TOPTEN : <http://www.topten.be/index.php?page=lave-linge>

Topten informe sur les meilleurs produits et services en matière énergétique pour la maison et le bureau. Les critères de sélection sont :

- une faible consommation énergétique
- de faibles nuisances pour l'environnement
- une utilisation facile
- une très bonne qualité
- un prix raisonnable



SÈCHE-LINGE

Les performances énergétiques des sèche-linge se sont fortement améliorées ces 10 dernières années. On trouve de plus en plus de sèche-linge de classe énergétique A+++ , de même que des sèche-linge avec pompe à chaleur, plus économes.

Un budget à ne pas négliger

Pour choisir un sèche-linge moins énergivore, il suffit de se baser sur l'étiquette énergie. S'y retrouvent :

- La classe énergétique comprise entre A+++ et D.
- La consommation électrique en kWh.
- La capacité en kg.
- La durée de séchage pour un cycle « coton pleine charge ».
- Le niveau sonore.



Les sèche-linge ont une consommation d'énergie comprise entre 1 kWh (A+++) et 4,5 kWh par cycle de séchage.

A noter qu'un sèche-linge à condensation est moins énergivore.

Quelques conseils pour économiser l'énergie consommée par le sèche-linge :

- Essorer le linge au maximum avant de le charger dans le sèche-linge, cela réduira considérablement le temps de séchage.
- Choisir un lave-linge qui essore au moins à 1.200 tours/minute.
- Préférer le séchage électronique au séchage mécanique : le sèche-linge s'arrête dès que le linge est sec.
- Opter pour un modèle avec « départ différé » pour profiter des heures creuses (si le compteur est bi-horaire).
- Laisser sécher le linge à l'air libre dès que possible.



➔ TOPTEN : http://www.topten.be/index.php?page=seche_linge

LOCAL DU PERSONNEL

- ÉCLAIRAGE
- ÉLECTRO



On porte généralement moins d'attention à cette pièce étant donné sa faible fréquentation. Pourtant, des études ont prouvé qu'une pause repas agréable a un impact positif sur la productivité des travailleurs. Les équipements électriques contribuent au confort de cette pièce mais sont également énergivores.





ÉCLAIRAGE

L'éclairage a son importance dans la création d'une atmosphère chaleureuse, ambiance recherchée lors d'un moment de break bien mérité. Il faut privilégier des solutions d'éclairage alliant qualité de lumière et économie d'énergie. Autre astuce, étant donné le faible taux d'occupation et pour éviter que la lumière reste allumée constamment, l'installation d'un détecteur de présence est dans ce cas précis tout à fait recommandé. L'installation sera rentabilisée en quelques mois...



LA MACHINE À CAFÉ

La consommation en veille d'une cafetière est conséquente. En particulier lorsqu'elle maintient le café à température. Il est donc préférable de débrancher la prise après utilisation ou de relier la machine sur une multiprise à interrupteur. Un petit clic permet d'éviter des consommations inutiles...



LE FRIGO

Placer les installations frigorifiques (frigos, congélateurs,...), au plus loin des sources de chaleur. Veiller à réduire les fréquences d'ouverture de porte, et afin d'obtenir un bon rendement, les dégivrer et les nettoyer régulièrement.



LAVE-VAISSELLE

Vérifier l'intérêt de sécher la vaisselle par air chaud. Souvent, le contraste de température entre le dernier cycle de lavage, soit le rinçage, et la température ambiante de la cuisine sèche la vaisselle de façon quasi instantanée.



AIDES ET INCITANTS FINANCIERS POUR AMÉLIORER L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

UN RÉSEAU DE FACILITATEURS URE À VOTRE SERVICE

WWW.ECOHAIR.BE

AIDES ET INCITANTS FINANCIERS POUR AMÉLIORER L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches d'efficacité énergétique, les différents niveaux de pouvoir en Belgique ont mis en place une série de déductions, aides ou primes. Petit tour de ces incitants généralement méconnus et donc sous-utilisés par les entrepreneurs.

NIVEAU FÉDÉRAL

DÉDUCTION FISCALE

L'État belge permet aux entreprises et aux indépendants de déduire une partie significative des investissements économiseurs d'énergie auxquels ils ont consenti. Il peut s'agir d'immobilisations pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie, de l'amélioration énergétique de processus ou de la récupération d'énergie.

A titre d'exemple, le montant est significatif: pour les améliorations réalisées pendant la période imposable de 2013 (exercice d'imposition 2014), il se monte à 14.5% à l'impôt des sociétés de la valeur des investissements. Ce taux est reconduit pour les travaux qui seront réalisés en 2013.

Toute entreprise commerciale, dont les coiffeurs, peut bénéficier de la déduction pour investissement. Il est cependant impératif que ce dernier porte sur des immobilisations amortissables corporelles ou incorporelles, acquises ou constituées à l'état neuf durant l'année ou l'exercice comptable et affectées en Belgique à l'exercice de l'activité professionnelle.

Attention, l'octroi de la déduction fiscale est subordonné à la production d'une attestation délivrée par l'Exécutif de la Région où s'effectue l'investissement. Pour la Wallonie, la demande d'attestation (document CEB-2) peut être obtenue auprès du S.P.W. Département de l'Énergie et du Bâtiment durable ou est téléchargeable sur le site www.energie.wallonie.be. Elle doit être accompagnée des copies des factures, des copies de preuves de paiement et le cas échéant, une note de calcul technique permettant de déterminer les économies d'énergie effectivement réalisées. Suite à l'examen du dossier, la Région délivre une attestation que le contribuable introduira auprès du Ministère des finances en complément du formulaire 276U. La demande doit être introduite dans les 3 mois qui suivent la clôture de l'exercice fiscal, sous peine de nullité.

La déduction fiscale est cumulable avec les primes Énergie régionales.

LA RÉGION WALLONNE

L'INTÉRÊT DE PROFITER DE LA PRIME SUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Pour tout responsable d'un salon de coiffure voulant investir dans l'économie d'énergie, il est préférable de se faire conseiller par des spécialistes. Dans cette optique, la Wallonie accorde aux entreprises une subvention pour qu'elles puissent réaliser un audit énergétique global ou partiel de leurs installations.

Cet audit doit obligatoirement être réalisé, selon un cahier des charges précis, par un expert agréé par la Wallonie. Le but de cet audit est de permettre à l'entreprise d'évaluer la pertinence d'un investissement visant à utiliser plus rationnellement l'énergie, à investir dans les énergies renouvelables, à recourir à la cogénération ou à élaborer un plan global d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'entreprise.

Le montant de cette subvention équivaut à 50% des coûts hors TVA de l'audit (coûts des prestations nécessaires à la réalisation de l'audit, location ou leasing des équipements de mesure...). En résumé, l'audit est un excellent outil d'évaluation mais surtout d'aide à la décision.

Pour plus d'informations :

<http://energie.wallonie.be/fr/audit-energetique-relatif-a-l-evaluation-de-la-pertinence-d-un-investissement-et-a-l-elaboration-d-un-plan-global-d-acti.html?IDC=6374&IDD=12326>

L'UTILISATION DURABLE DE L'ÉNERGIE

Deuxième pilier régional, les aides pour l'Utilisation Durable de l'Énergie permettent aux petites entreprises d'investir dans des systèmes de production d'énergie plus respectueux de l'environnement ou d'améliorer la consommation d'énergie utilisée au cours du processus de production.

Elles consistent non seulement en une prime à l'investissement mais aussi une exonération du pré-compte immobilier pour les entreprises qui réalisent un programme d'investissements dans des systèmes de production performants de type cogénération. Ces aides sont importantes puisqu'elles peuvent financer, dans le cas de PME et en fonction du type de solution choisie, de 30 à 50%, taux bruts, de l'investissement.

En fonction de la taille de l'entreprise et du type d'amélioration énergétique, un taux d'aide net a été fixé. Il permet d'envisager en amont les montants d'aides auxquels peuvent prétendre les entreprises. Le seuil minimum d'investissements éligibles est de 25.000€.

De tels montants impliquent bien entendu un cadre d'obtention strict et très structuré. Il faut notamment que l'entreprise ait son siège d'exploitation en Wallonie et qu'elle ne fasse pas partie d'un secteur non éligible aux lois d'expansion économique.

Cette aide n'est pas cumulable avec les aides du Fonds Énergie.

→ Toutes les conditions et démarches pour obtenir ces aides à l'investissement sont également consultables sur le site www.energie.wallonie.be

LA RÉGION BRUXELLOISE

Différentes aides publiques bruxelloises sont disponibles pour les salons de coiffure souhaitant investir en faveur de l'environnement et particulièrement dans le domaine de l'énergie.

AIDE À L'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION BRUXELLOISE:

Dans le cadre du soutien aux entreprises privées, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale propose des aides aux entreprises qui souhaitent rélaiser des économies d'énergie. Cela concerne l'éclairage, le chauffage, l'isolation, l'installation de panneaux solaires ou l'incitation des collaborateurs à adopter des modes de déplacements durables.

Le montant de l'aide est plafonné à 80 000€ par année civile et l'investissement minimal requis est de 7.500€. Afin d'être éligibles, vos installations sont, bien entendu, soumises à des critères techniques. En fonction de la taille de votre entreprise, vous aurez droit à une aide de 20% à 40% du montant de l'investissement. Plus l'entreprise est petite, plus important est le montant de l'aide !

Important ! La demande de l'aide se fait en deux étapes. Vous devez d'abord introduire une demande d'autorisation préalable (APR) et cela avant tout engagement ou mise en œuvre de votre investissement. Vous recevez un accusé de réception dans les 15 jours. Si votre demande d'autorisation préalable est acceptée, vous pouvez entamer votre programme d'investissement. Vous serez alors amené à déposer votre dossier de demande complet dans les 120 jours à partir de la date de l'accusé de réception confirmant l'admissibilité de la demande d'autorisation préalable.

Formulaires et autres infos sur :

www.werk-economie-emploi.irisnet.be/web/aee/investissements-environnementaux
ou bien prendre contact avec la Cellule énergie de l'UCM à Bruxelles au 02 743 83 93
ou info.energie@ucm.be.

PRIMES ÉNERGIE 2015 DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT

Le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale a approuvé en décembre dernier, le régime des primes énergie 2015. Le budget global de 22 millions d'euros et les principales conditions techniques et administratives sont maintenues. Les conditions d'octroi sont principalement liées à des conditions techniques (performances énergétiques à atteindre).

Contrairement à l'aide du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, vous ne devez pas faire de demande d'investissement préalable. La demande doit être introduite après les travaux dans les 4 mois à dater de la facture de solde. En aucun cas, la facture de solde ne pourra être postérieure à la date d'introduction de la demande.

Les améliorations subsidiées pour le secteur de la coiffure sont vastes puisqu'elles couvrent une vingtaine de primes différentes. En voici les principales:

Audit énergétique	Chauffe-eau instantané au gaz
Etude de faisabilité – Etude de conception énergétique	Régulation thermique
Comptabilité énergétique	Pompe à chaleur
Isolation du toit / murs/ sol	Chauffe-eau solaire
Vitrage superisolant	Système photovoltaïque
Toiture verte	Cogénération
Ventilation mécanique	Relighting et optimisation éclairage
Chaudière à condensation au gaz	Tout autre équipement ou système qui améliore l'efficacité énergétique d'un bâtiment

Comme spécifié pour la Région wallonne, il est préférable de se faire conseiller par des spécialistes lorsque l'on souhaite investir dans l'économie d'énergie. Bruxelles Environnement offre une prime aux entreprises qui souhaitent réaliser un audit énergétique de leurs installations, en ce compris leur installation d'éclairage. La prime s'élève à 50% du montant de l'audit.

Plus d'info sur :

www.environnement.brussels/thematiques/energie/les-primas-energie-en-2015?view_pro=1

ou bien prendre contact avec la Cellule énergie de l'UCM à Bruxelles au 02 743 83 93 ou info.energie@ucm.be.

LES PROVINCES ET COMMUNES

Certaines provinces et communes ont également mis en place des subsides visant à promouvoir certains comportements ou systèmes de production. Il est judicieux de se renseigner auprès de ces administrations avant d'entamer des aménagements. A titre d'exemple, un système très souvent primé est le solaire thermique destiné à produire de l'eau chaude sanitaire.

Souvent sous-utilisés, ces incitants financiers permettent pourtant de rentabiliser des travaux ou investissements économiseurs d'énergie en peu de temps. Et ce d'autant plus qu'ils sont généralement cumulables !

UN RÉSEAU DE FACILITATEURS URE À VOTRE SERVICE

Le réseau des Facilitateurs URE regroupe des opérateurs choisis par la Wallonie. Ils ont pour mission de conseiller et d'informer toute organisation dans le domaine énergétique.

Le réseau est composé d'un point d'entrée unique d'une part, pour les aspects qui ont trait aux enveloppes et systèmes HVAC des bâtiments non résidentiels et d'autre part, pour les aspects qui ont trait aux processus industriels.

Les Facilitateurs URE ne sont pas des agents commerciaux! Ils n'ont pas d'a priori sur les technologies concurrentes. Mais ils peuvent utilement, à la demande, faire profiter tout candidat du «know-how» issu des différentes réalisations en Wallonie et à l'étranger. En aucun cas, ils ne se substitueront à un bureau d'études ou à un installateur dans leur travail de conception.

Si vous recherchez :

- des informations sur une technologie ;
- des bureaux d'études ou des fournisseurs d'équipements existants sur le marché ;
- une méthodologie appropriée à votre problème ;
- une aide financière des pouvoirs publics ;
- une information sur le contexte politique et réglementaire (Kyoto, accord de branche, libéralisation des marchés de l'énergie) ;

N'hésitez pas à les contacter ! Leurs conseils sont gratuits !

<http://energie.wallonie.be/fr/demander-conseil.html?IDC=7886>



ECOHAIR

Pour aller encore plus loin dans la démarche, l'UCM, avec le soutien de la Wallonie et du secteur, a développé une application capable d'évaluer l'impact environnemental et les coûts financiers liés aux diverses consommations d'un salon de coiffure. L'application permet ainsi d'évaluer les consommations spécifiques d'un salon par rapport à la moyenne du secteur.

En quelques secondes, l'application ECOHAIR permet d'estimer le volume des principales consommations. Elle est aussi une aide précieuse pour faciliter le tri des déchets. En plus des estimations, des conseils et astuces sont proposés afin de non seulement réduire aisément l'empreinte écologique d'un salon mais aussi de réaliser des économies financières substantielles.

Concrètement, ECOHAIR propose des solutions pour diminuer les impacts économiques et environnementaux de quatre impératifs de fonctionnement d'un salon :

1. L'ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR LE CHAUFFAGE ET L'EAU CHAUDE SANITAIRE
2. L'ÉCLAIRAGE
3. L'EAU
4. LES DÉCHETS

- Pour le premier point, l'application permet d'évaluer la consommation due à un boiler électrique ou une chaudière à gaz ou à mazout. Elle renvoie ensuite sur les pratiques à privilégier pour optimiser leur utilisation
- En ce qui concerne l'éclairage, l'outil propose un simulateur de consommation développé par l'UCM. Consommation, impacts économiques et environnementaux, estimation des coûts et des gains potentiels y sont obtenus rapidement et aisément grâce à une utilisation intuitive basée sur le visuel.
- L'équivalent de 2.533 douches... C'est ce que représente la consommation moyenne d'un bac à shampooing par an! Ecohair propose de nombreuses solutions pour réduire les coûts et impacts liés à ce poste.
- Enfin, l'application renseigne quant au tri optimal des déchets. Ces derniers peuvent être nombreux et variés dans un salon, parfois même dangereux. Des pistes de prévention et de réduction y sont également reprises.
- A l'image du métier, l'outil se veut esthétique, efficace et dynamique.

Consultez dès à présent le site www.ecohair.be pour améliorer votre salon. C'est bon pour l'environnement et pour votre portefeuille! Pour utiliser cette application web, il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte Apple, Android ou Windows.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE GRATUITE POUR
VOUS AIDER À ÉVALUER LES POTENTIELS D'ÉCONOMIE OU À
METTRE EN PLACE DE SOLUTIONS

CONTACTEZ NOS CONSEILLERS

→ DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

info.energie@ucm.be

- Wallonie: DOGA Silvia 081/48 62 67
- Bruxelles: WHITELAW Victoria 02/743 83 93

→ MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS, VOS CONSOMMATIONS
D'EAU, TROUVER DES PRODUITS MOINS IMPACTANTS

environnement@ucm.be

- Wallonie: DAVID Sandrine 042/21 65 90
MARION Jean-Yves 081/32 06 29
DUCATTEUW Yann 069/34 36 45
- Bruxelles: COLLIN Perrine 02/743 83 88

→ VOTRE CONTACT COIFFURE.ORG BY UBK/UCB

KAIRIS Anne-Céline 0473/36 00 17

Editeur responsable: Mme Christine Lhoste
Secrétaire général de L'UCM National
rue Colonel Bourg 123-125 – 1140 Bruxelles



Images: fotolia, flaticon — Illustration p4: UCB — Graphisme: Alternatis

SHAMPOO

ÉCOHAIR LE GUIDE



LES BONS GESTES
POUR MAÎTRISER
SES CONSOMMATIONS

